Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260521-05_2026_01-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Plestin les Grèves
Commune de TREDREZ-LOCQUEMEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

SÉANCE DU 18.05.2026

Date de la convocation : 06/05/2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
Nombre de procuration : 0

Date d'affichage : 21/05/2026

L'an deux mil vingt-six et le dix-huit du mois de mai à 18 heures30, le Conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur PERREAU Frédéric, Maire.

Présents : PERREAU Frédéric, DUVAL-BLAIZE Cécile, JACQ Frédéric, PAUL Marie-Christine, LAMBERT Emmanuel, MARSHALL Catherine, COSTENOBLE Luc, NIETO Jean-Marc, LEZEC Karine, BRIERE Yoan, PHILIPPE Anne, FAURE Anaëlle, LE NORMARD Christian, LEVREL Yann, BUREAU Elise.

Absent : /

Secrétaire de séance art L.2121-15 du CGCT : LEZEC Karine

DÉLIBÉRATION N° 1

AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRESENTÉE PAR LA SARL TRÉGOR BIOGAZ – PROJET D'EXTENSION DE L'UNITÉ DE MÉTHANISATION « LAN AMAN » À PLOUARET

Vu le Code de l'environnement, notamment les dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 12 mars 2026 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL TREGOR BIOGAZ pour l'extension de son unité de méthanisation située au lieu-dit « Lan Aman » à Plouaret ;

Vu l'article 6 dudit arrêté précisant que, dès l'ouverture de l'enquête publique, la demande d'autorisation présentée par l'exploitant est soumise à l'avis des conseils municipaux concernés ;

Considérant que l'enquête publique a été ouverte le 13 avril 2026 ;

La SARL TREGOR BIOGAZ exploite actuellement une unité de méthanisation au lieu-dit « Lan Aman » sur la commune de Plouaret (22). M. Xavier Le Goff, gérant de la SARL TREGOR BIOGAZ, exploite également sur ce site deux élevages : l'EARL DU LOUARS pour un élevage de vaches allaitantes et, l'EARL XAVIER LE GOFF pour un élevage de canards.

Le site de méthanisation est enregistré sous la rubrique 2781-2 pour une capacité de 30,1 t/j. L'installation traite, via un process de méthanisation mésophile par voie liquide en infiniment mélangé, des matières organiques composées majoritairement de matières organiques agricoles et de

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260521-05_2026_01-DE

biomasse d'industries Agroalimentaires. Les effluents produits par les élevages de M. Xavier Le Goff sont traités par la méthanisation.

Le projet de la SARL TREGOR BIOGAZ est d'augmenter la capacité de traitement de l'installation de méthanisation :
- Le tonnage traité sera de 18250 t/an, soit 50 t/j,
- Le gisement sera de même nature,
- Un nouveau stockage de digestat sera mis en place,
- Des stockages déportés seront utilisés.

La méthanisation produit du biogaz qui est valorisé par cogénération. L'énergie produite est considérée comme une « énergie renouvelable ». Ainsi, la SARL TREGOR BIOGAZ participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les digestats sont valorisés sur un plan d'épandage composé de 11 prêteurs de terre. L'activité développée relève du régime de l'enregistrement au regard de la réglementation relative aux ICPE, mais un dossier d'autorisation environnementale est réalisé afin de présenter l'ensemble des activités présentes sur le site.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix favorables (Frédéric PERREAU, Cécile DUVAL-BLAIZE, Frédéric JACQ, Emmanuel LAMBERT, Luc COSTENOBLE, Jean-Marc NIETO, Karine LEZEC, Anaëlle FAURE), 5 voix favorable avec réserve (Marie-Christine PAUL, Catherine MARSHALL, Yoan BRIERE, Anne PHILIPPE, Elise BUREAU) et 2 voix défavorable (Christian LE NORMAND, Yann LEVREL).

- **DÉCIDE :** D'émettre un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL TREGOR BIOGAZ relative au projet d'extension de l'unité de méthanisation située au lieu-dit « Lan Aman » à Plouaret.

PERREAU Frédéric, Maire,

Délibération certifiée exécutoire par affichage et transmission au représentant de l'Etat le 21.05.2026

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU 22300

LEZEC Karine,
Secrétaire de séance

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU 22300